



Vol à l'arraché à barcelone

Par **rub81**, le **27/08/2018** à **17:47**

bonjour, rnon a volé le sac de ma fille à barcelone vendredi soir après l'avoir bousculé. le voleur s'est enfui en courant;, l'ami de ma fille lui a couru après et a été arrêté par 2 individus. la police rapidement sur place a arrêté les 2 individus. seule la carte d'identité a été retrouvé et ramener à ma fille par la police. Où on ne sait pas. rnce matin, elle était convoqué au tribunal où un seul garçon était présent. on lui a demandé si elle reconnaissait son agresseur, elle a bien dit que ce n'était pas lui qui avait volé mais celui qui avait enpeché son ami de courser le voleur. seules les questions à ma fille étaient en français, tout le reste en espagnol. on lui a demandé si elle voulait être indemnisée par cet individu, elle a répondu betement non, il n'était pas le voleur. peut-on revenir sur cette décision? ma fille n'était représenté par personne, pas d'avocat, aucune explication de ce qui serait dit dans ce tribunal. on lui a quand même volé un sac à main avec son portable, un Iphone l'avant dernier, qui lui a couté plus de 700 euros, son permis, carte bancaire, carte étudiante, carte de métro et un peu de liquide. On lui ai dit qu'elle recevrait une convocation pour le procès mais qu'elle ne serait pas obligée d'y être. merci pour votre aide

Par **morobar**, le **28/08/2018** à **08:28**

Bonjour, rnVotre fille n'a pas besoin d'aide, elle a refusé toute indemnisation et nié la reconnaissance de l'agresseur. rnLe bon sens aurait commandé le rapprochement avec les services consulaires français, qui auraient conseillé votre fille sur les moyens et couts éventuels de défense devant les juridictions espagnoles.